

## **REGLEMENT DE LA COURSE BARBYTHON**

Tous les renseignements sur [www.barbython.eu](http://www.barbython.eu) ou sur le site <https://unautresport.com>

### **EPREUVES :**

. **Course chronométrée 10 km**, limitée à 500 coureurs, ouverte à tous les athlètes, licenciés ou non, de la catégorie cadet à master. Circuit empruntant des routes goudronnées, des allées de parc, des chemins, le tout en une boucle. L'itinéraire sera jalonné tous les kilomètres.

. **Marche sportive ou marche familiale, allure libre**, sur le même parcours, sans classement, sans certificat médical (possibilité de ne faire qu'une partie du parcours), Pas de limite du nombre de participants,

**DEPART** : mairie de BARBY à **10 h** pour la course, 9h30 pour la marche

### **INSCRIPTIONS COUREURS**

. **en ligne** (lien sur barbython.eu site de la course ou directement sur un autresport.com) :  
**Privilégier ce moyen d'inscription**

. **par courrier** (chèque à l'AFM Téléthon + certificat médical) **impérativement** avant le **30/11/2021 sous peine de non prise en compte**, (en cas de doute, avant de faire le déplacement, se renseigner auprès de l'organisateur ou vérifier liste des inscrits sur « un autresport.com ») à adresser à Marie MONACI 69 rue du Clos 73230 SAINT ALBAN LEYSSE tél 0631192888

. et dans la limite des places disponibles, **sur place** (mairie de Barby) : le samedi 04 décembre de 14h à 18h et dimanche 05 décembre de 7 h 30 à 8 h30 **dernier délai**

**N.B** : *il est obligatoire pour participer à une course hors stade d'être titulaire soit :*

- *d'une licence «Athlé compétition», d'une licence «Athlé santé loisirs (option running) ou d'un «Pass running», délivrés par la F.F.A., en cours de validation. La licence doit être présentée lors du retrait du dossard.*
- *d'une licence F.S.C.F., la F.S.G.T., ou l'U.F.O.L.E.P. TRIATHLON. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition** doit apparaître sur la licence*
- *pour les autres participants, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la **course à pied en compétition** datant de moins de 1 an. Une photocopie de ce document sera remise à l'inscription et conservée par l'organisateur*
- *pour les mineurs, il faudra de plus, fournir une autorisation parentale*

**Important : la notion « en compétition » doit figurer OBLIGATOIREMENT sur le certificat**

### **INSCRIPTIONS MARCHEURS**

**Pas d'inscription en ligne**, inscriptions uniquement

- par courrier à adresser avant le 30 novembre 2021 à :  
Marie MONACI 69 rue du Clos 73230 SAINT ALBAN LEYSSE accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'AFM téléthon). **Pas de certificat médical obligatoire**,
- ou sur place le samedi 04 décembre 14 h à 18 h et dimanche 05 décembre de 7 h 30 à 9 h dernier délai

**REMISE DES DOSSARDS** : (mairie de Barby) samedi 04 décembre de 14 h à 18 h et dimanche 5 décembre de 7 h 30 à 9 h

**CONSIGNE** : Possibilité de laisser son sac dans un espace surveillé (attention : pas de vestiaires ni douches)

### **DEROULEMENT DE L'EPREUVE** :

Les coureurs ne devront emprunter que le parcours officiel. Il leur est demandé de respecter scrupuleusement le code de la route, le circuit n'étant pas fermé à la circulation. Aucun vélo, aucune voiture (autres que ceux et celles nécessaires aux organisateurs) ne sont autorisés à suivre les coureurs.

### **ANNULLATION** :

- par un coureur, remboursement uniquement pour raisons médicales sur délivrance d'un **certificat médical**
- par les organisateurs pour raison de sécurité, l'info sera donnée sur le site internet.

**SERVICE MEDICAL ET SECURITE** : médecin, poste de secours agréé, service ambulance.

**RAVITAILLEMENT** : Suppression du poste de ravitaillement de la mi-parcours. Ravitaillement uniquement à l'arrivée. Les coureurs doivent être autonomes en liquide et solide.

**ASSURANCE** : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité civile.

**RECOMPENSES** : aux 3 premiers H F au scratch et au 1er H F de chaque catégorie, sans cumul

**REMISE DES PRIX** : à partir de midi sur le site

**BUFFET** offert à tous les inscrits (coureurs et marcheurs) à partir de 11 h à 13 h (*sa formule pourra être modifiée en fonction des consignes sanitaires du moment*)

**IMPORTANT** : *par respect pour la nature,*

- afin de limiter les déchets, un **ECOCUP** « Barbython », pour le ravitaillement et le buffet, vous sera distribué à la remise des dossards avec obligation de le restituer,
- Possibilité d'achat au prix de **1 euro**,

**RESULTATS** : résultats sur « un autresport.com » et sur « barbython.eu ».

**PHOTOS**: sur le site barbython.eu

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre des organisateurs et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image,

### **PROTOCOLE SANITAIRE** :

Compte tenu de la crise sanitaire que nous connaissons actuellement, ce règlement pourra être adapté afin de répondre aux mesures d'hygiène et de distanciation recommandé par le gouvernement.

Mesures provisoires mises en place pour le Barbython :

- PASS sanitaire obligatoire (vaccination complète ou PCR) pour participer à la manifestation
- Contrôle du PASS sur le site avec remise d'un bracelet à porter obligatoirement

- Ce bracelet permettra l'accès aux zones sécurisées et contrôlées suivantes (où chacun pourra ainsi circuler librement) :

Zone 1 : inscriptions et retraits dossards

Zone 2 : SAS de départ

Zone 3 : arrivée, buffet, consignes et remise des récompenses

A chaque entrée et sortie de zones, gel hydroalcoolique à disposition

- Le ravitaillement d'arrivée sera organisé en fonction des mesures sanitaires imposées au moment de la manifestation